

## La coopérative Boipac en bref

La coopérative Boipac a été créée en 1992, sous l'impulsion l'Association de la région du Gros-de-Vaud, d'une entreprise, de communes et du Canton de Vaud. Les prix du bois étaient bas et les propriétaires forestiers, essentiellement des communes, ne voyaient que peu d'intérêt à exploiter leurs forêts. En effet, les coûts d'exploitation, de débardage et d'écorçage étaient supérieurs au prix de vente du bois.

L'exploitation était donc déficitaire. La disparition des scieries était déjà perceptible. Les entreprises de sciages se voyaient confrontées à des difficultés qui ne favorisaient pas la remise à la génération suivante. Grâce à la mobilisation d'une poignée de personnes une coopérative a été fondée avec pour objectif de mettre en commun des moyens financiers, pour créer une unité industrielle de transformation (parc à grumes) et ainsi baisser sensiblement les coûts de transformation. Ses membres fondateurs poursuivaient trois objectifs :

- augmenter la capacité de production dans un secteur du bois considéré à risques ;
- baisser les coûts de transformation et d'exploitation en forêts (manutention en forêt déplacée sur parc à grumes, écorçage, mesurage, etc.) ;
- améliorer la collaboration entre les acteurs de la filière et de créer des synergies en mettant notamment des moyens financiers et des compétences en commun.

Au total 37'090 parts sociales à 25.- la part ont été souscrites. Les communes pouvaient acquérir des parts sociales en fonction de leur possibilité de coupe. La majorité des membres sont des communes (environ 150). Quelques privés, le Canton en tant que propriétaire forestier et la Scierie Zahnd SA sont également membre de la coopérative. Cette mobilisation de la coopérative a contribué au développement de la scierie qui a pu ainsi progressivement développer son potentiel passant de 15'000 m<sup>3</sup> en 1993 à près de 200'000 m<sup>3</sup> en 2022 et diversifier ses activités.